

PARIS CANADA

ORGANE INTERNATIONAL DES INTÉRÊTS CANADIENS ET FRANÇAIS

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO : 25 Centimes | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50

BUREAUX, 19, rue de Grammont, Paris

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
FOURSIN-ESCANDE, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

PREMIÈRE ANNÉE

NUMÉRO 13

Mercredi 3 Septembre 1884

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

CANADA

PRIX DU NUMÉRO : 5 Centimes | ABONNEMENTS : Un an, \$ 2.50

BUREAUX

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC
Louis PERRAULT, AGENT, MONTRÉAL

SOMMAIRE

Conférence sur le Pacifique canadien. — La Semaine à Paris. — Notes diverses. — Revue. — Le vice-amiral Courbet. — Français et Anglais. — Faits divers. — Contes d'Été : la Clef de l'Étable. — Le Dessus du panier. — Enigme. — Bulletin commercial.

LE

PACIFIQUE CANADIEN

CONFÉRENCE PAR M. HECTOR FABRE, DEVANT LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE PARIS, A LA SÉANCE DU 20 MAI 1884.

III

Dix ans! Le temps était peut-être un peu court pour réunir les ressources nécessaires à un si grand ouvrage; mais la Colombie ne voulait pas accepter un plus long retard dans l'accomplissement de ses vœux et des nôtres. Le Parlement fédéral, d'accord avec elle, vota d'enthousiasme l'annexion aux conditions posées par notre nouvelle conquête. Les choses cependant ne devaient pas marcher aussi vite qu'elle le désirait. Un incident politique, grave et imprévu, venait presque aussitôt rendre impossible l'exécution à la lettre de l'engagement pris de construire le transcontinental en dix ans, terme qui, du reste, raisonnablement interprété, voulait dire tout simplement : *Avec la grâce de Dieu, le plus vite possible.*

Le gouvernement canadien, désireux de montrer à la Colombie qu'il était aussi pressé qu'elle d'en finir avec les obstacles qui s'opposaient à une union complète, arrêta aussitôt le programme des travaux et en confia l'exécution au premier de nos capitalistes, à celui-là même qui a doté notre marine marchande de cette ligne de steamers qui ne le cède en rien aux plus puissantes lignes américaines ou anglaises. L'adjudication était accordée à sir Hugh Allan, moyennant une subvention de 157 millions de francs et de 20 millions d'hectares de terre. Sir Hugh commit la faute de chercher à s'entendre avec des financiers américains liés à la compagnie rivale du transcontinental canadien. Cette faute amenait bientôt l'échec de son projet et la chute même du gouvernement. L'île du Prince Edouard qui venait d'être admise dans la Confédération, voulant aussitôt faire parler d'elle, renversait en entrant, par l'attitude de ses députés, le ministère qui lui en ouvrait la porte.

En novembre 1873, les libéraux arrivaient

aux affaires. Ils adhèrent de suite aux conditions si généreuses faites à la Colombie, mais sans mettre dans l'exécution de l'engagement pris par leurs prédécesseurs la belle ardeur qui animait ceux-ci. Il était évident, pour tous et surtout pour les Colombiens, que les libéraux n'entendaient point, pour leur compte, faire le transcontinental en dix ans. Le gouvernement était partagé entre le désir de ne pas violer la parole donnée à la Colombie, et sa propre conviction qu'il n'était ni sage, ni même possible de la tenir avec une exactitude rigoureuse; 15 millions de francs étaient pourtant dépensés en frais d'exploration. Les travaux étaient poussés avec une grande activité, particulièrement dans la région du lac Supérieur où, en 1878, 80 kilomètres étaient livrés à l'exploitation. Les choses allaient trop lentement au gré de la Colombie qui se défiait des secrètes dispositions du gouvernement et plus encore des sentiments du Parlement. Pendant ce régime de quatre ans, elle ne cessa de faire retentir de ses plaintes, souvent injustes, les rives des deux Océans.

En 1878, les conservateurs remontèrent au pouvoir et leur première pensée fut de reprendre le projet qui avait échoué en 1873 et de confier la construction du transcontinental à une compagnie en situation de mener à bonne fin l'entreprise, sans retard ni mécompte. Dès l'année suivante, un syndicat, qui avait à sa tête des capitalistes canadiens et comptait des associés à New-York, Londres et Paris, signait avec le gouvernement une convention par laquelle il s'obligeait, moyennant une subvention de 130 millions de francs, 10 millions d'hectares de terre et l'abandon, à son profit, des travaux déjà exécutés, à terminer le chemin en 1890. Les travaux ont été, depuis lors, poussés avec le plus impétueux élan. De Montréal à Port-Moody, point terminus choisi sur la côte de l'Océan Pacifique, la ligne principale du chemin de fer aura, non compris les embranchements, une longueur totale de 4,650 kilomètres, 3,255 sont terminés et livrés à l'exploitation: 555 kilomètres de Montréal à Callendar, sur le lac Nipissing, 161 kilomètres de Callendar à l'embranchement de Sudbury, 107 kilomètres de la rivière Népigon à Port-Arthur, 2,236 kilomètres de Port-Arthur à Summit, et dans la Colombie 196 kilomètres de Savona à Port-Moody. Il ne reste donc à faire que 1,394 kilomètres: 777 kilomètres au nord du lac Supérieur, 466 à travers les Montagnes Rocheuses jusqu'à Savona, et 149 kilomètres dans la Colombie même. On s'attend à ce que cette dernière partie du chemin soit ouverte en septembre prochain. A part ces

énormes travaux sur la ligne principale, la compagnie a construit ou est en train de construire des embranchements dont la longueur totale sera de 632 kilomètres.

En réalité, nous sommes à moins de 480 kilomètres de la Colombie, 1,545 kilomètres de chemin étant livrés à l'exploitation à l'ouest de Winnipeg. Ce printemps, de magnifiques vapeurs voyageront, pour suppléer au chemin de fer, dans cette région, du lac Huron à la baie du Tonnerre sur le lac Supérieur. Les voyageurs pourront parcourir d'un seul trait 2,254 kilomètres à l'ouest de Port-Arthur. 9,000 hommes sont actuellement employés aux travaux sur le lac Supérieur.

Le transcontinental canadien terminé, voici quelle sera sa situation vis-à-vis des lignes rivales américaines. Le trajet de Liverpool à Port-Moody sur le Pacifique, par Montréal et le transcontinental canadien, sera plus court de 1,234 kilomètres que par New-York et San Francisco. Le voyage de Liverpool au Japon, par Montréal et le transcontinental canadien, sera de 1,722 kilomètres plus court que par New-York et le transcontinental américain.

Ainsi se réalisera, après plus de trois siècles, le programme de Jacques Cartier, dont l'espoir, en se dirigeant vers le Canada, était de découvrir la route de Lachine. En s'avancant dans ce pays inconnu, presque jusqu'à la fin, il espérait voir s'ouvrir devant lui le passage si ardemment désiré. Il lui fallut enfin y renoncer et s'arrêter à quelques lieues de Montréal. Cet endroit reçut alors le nom de la Chine qu'il porte encore aujourd'hui. C'était bien la route de la Chine qui se déroulait devant l'héroïque marin: son rêve, repris par Champlain et qui obséda longtemps l'esprit de plusieurs de leurs successeurs, était comme une sorte de pressentiment de ce qui arrive aujourd'hui.

(A suivre.)

LA SEMAINE A PARIS

Paris, 2 Septembre 1884.

Au moment même où l'amiral Courbet était aux prises avec la partie la plus difficile de sa glorieuse entreprise, la presse intransigeante a demandé avec un redoublement d'insistance la convocation des Chambres. Et pourquoi aurait-on réuni le Parlement? Il n'aurait pu faire autre chose qu'attendre, en séance, l'issue de la campagne. Personne n'aurait osé demander aux députés de blâmer l'action de la France, une fois

engagée, ni proposer de renverser le Gouvernement en face de la Chine, sachant parfaitement qu'on n'aurait trouvé aucun homme politique disposé à prendre le pouvoir dans ces conditions. La Chambre n'aurait donc pu que discuter sans conclure, mais non sans affaiblir la force nécessaire au Gouvernement pour mener à bonne fin les événements actuels.

La Chambre, lorsqu'elle s'est séparée, savait parfaitement ce qui allait advenir, et que, la tribune muette, la parole serait au canon. Si son devoir était de suivre les événements jour par jour et de substituer, en toutes choses, sa responsabilité à celle du Gouvernement, elle n'avait qu'à rester.

Elle n'est pas restée, parce qu'elle a cru que la guerre de représailles étant une fois décidée, s'imposant du reste d'elle-même, il fallait en laisser la libre direction au Gouvernement et ne pas le gêner par des discours.

Le Parlement a eu toutes les occasions du monde de blâmer la politique du Gouvernement. Il n'en a rien fait, car il a fort bien compris que toutes les critiques à l'adresse du Cabinet et de ses actes étaient autant d'encouragements donnés à la Chine de persévérer dans sa résistance.

Ce qu'il y a de plus piquant dans tout ceci, c'est que la presse même qui demande la convocation des Chambres, n'en espère rien de bon dans le sens de son opinion et qu'elle n'a pas plus de confiance dans la majorité parlementaire que dans le Cabinet lui-même. On peut en conclure que si elle demande la réunion des Chambres, c'est uniquement pour se la voir refuser et s'en plaindre au peuple.

La politique allemande à l'extérieur se laisse assez aisément percer. Si, sur le continent, son ennemie est la France, contre laquelle elle a formé alliance avec l'Autriche et l'Italie, sa rivale hors du continent, la rivale qu'elle rencontre devant elle, aujourd'hui qu'elle est décidée à avoir une politique coloniale et à réclamer sa part dans le partage de l'Afrique et de l'Asie, c'est l'Angleterre. Son jeu est de brouiller les deux seules puissances qui lui portent ombrage, pour avoir ses coudées franches à l'extérieur comme sur le continent.

La presse anglaise, il faut lui rendre cette justice, est tombée tout d'abord dans le panneau et on l'a vue fulminer contre les entreprises extérieures de la France avec autant d'aveugle fureur que si ces entreprises étaient dirigées contre les possessions britanniques. Les encouragements qu'aussitôt l'Allemagne a donnés à la France auraient dû cependant l'éclairer.

Encore aujourd'hui, que l'Allemagne ne se borne plus à encourager la France, par secrète envie de la puissance maritime de l'Angleterre, mais qu'elle montre sa mauvaise humeur à l'Angleterre même, qu'elle se rapproche de la Russie, dans le dessein de s'en servir pour tenir en échec, au besoin, l'expansion extérieure de l'Angleterre, les journaux anglais n'en continuent pas moins à diriger le feu de leurs critiques contre les expéditions de la France au Tonkin et en Chine. Les conquêtes actuelles de la France leur portent sur les nerfs et les empêchent de suivre le mystérieux acheminement des secrets desseins de l'Allemagne contre la puissance britannique [au loin].

Un peu de réflexion amènera sans doute la presse de Londres à comprendre que le danger qui menace l'Angleterre n'est pas à Paris, mais à Berlin. Le langage si mesuré tenu par M. Jules Ferry en réponse aux critiques intempestives du *Times* est de nature à la remettre sur la bonne voie, car contre des invectives, il invoque simplement l'autorité de la raison et du bon sens.

En France, d'autre part, on ne saurait oublier que de l'autre côté de la Manche tout se borne à des agaceries, et que l'hostilité réelle, persistante sous le couvert des bons procédés, vient d'ailleurs.

Un royaliste par raison plutôt que par dévotion donne, de temps à autre, dans le *Figaro*, le même conseil au comte de Paris. Ce conseil consiste en ceci, ou à peu près : Occupez-vous, Monseigneur, plus des bourgeois que des nobles; ceux-ci seront toujours pour vous, et ceux d'entre eux qui seront contre vous vous feront grand bien en étant contre vous. Ce sont les bourgeois, le tiers-état, qu'il s'agit de conquérir. Votre grand-père, Louis-Philippe, ne l'oubliez pas, était non pas roi de France, mais roi des Français, c'est-à-dire des bourgeois. Recevez moins de marquis et causez plus souvent avec les négociants, grands industriels, agriculteurs. Ce sont ces gens-là qui sans avoir fait la révolution de 1830, — car ils ne font pas les révolutions, mais ils les laissent faire — se sont ensuite arrangés de façon à en faire leur profit. Ils maintiennent la République, et si elle tombe, ce sera parce que, sans y mettre la main, ils l'auront laissée renverser par les violents.

C'est là le côté bourgeois de la monarchie; un des orateurs les plus écoutés des réunions royalistes, M. André Barbès, en montre, dans une lettre au *Matin français*, l'aspect noble. Cette lettre indique que le conseil de l'écrivain royaliste du *Figaro* vient en temps opportun, et que le comte de Paris fera bien de se mettre de suite à faire la conquête des bourgeois, car les nobles, ralliés à lui dans l'espoir qu'il compenserait ce qui lui manquait du côté des principes par l'entrain de l'intrigue et par la vigueur de l'action, vont lui échapper.

M. Barbès trace un tableau fort sombre du déclin du parti monarchique depuis la mort du comte de Chambord. Il rappelle que les plus fidèles amis de Henri V n'hésiterent pas à se rallier au trône nouveau, pour rétablir enfin l'union au sein du parti royaliste et préparer une action commune.

Le comte de Paris n'agissant pas, les divisions renaissent de toutes parts. Ceux qui avaient fait taire leurs rancunes à l'égard des d'Orléans, en voyant que cela ne les mène à rien, retirent leur adhésion et reviennent au drapeau blanc, quoiqu'aucun prince ne soit là pour le porter.

D'après M. Barbès, l'action du parti monarchique est bien moindre aujourd'hui que du vivant du comte de Chambord. Les anciens et fidèles comités royalistes de province ont été dissous et remplacés par des comités de complaisance. On en est réduit, dit-il spirituellement, « à aller chercher dans le salon d'en face, quelques hommes aimables qui consentent à jouer au comité. »

La conclusion du tribun est celle-ci : Agir ou abdiquer. Mais il ne dit pas comment agir, ni en faveur de qui abdiquer.

Le comte de Paris ne paraît guère s'émouvoir de toutes ces polémiques engagées autour de son nom. Il s'enferme dans son isolement et attend que la France dise bien clairement qu'elle a besoin de lui pour s'offrir à elle. Elle sait qu'il est là, cela suffit à l'ambition du prince. En fait, nonobstant les plus belles théories et les droits les mieux établis, il faut toujours en revenir à la volonté du pays.

Un des nombreux collaborateurs du *Matin*, qui en a dans tous les camps, assure que le prince est libéral et qu'en montant sur le trône, il procéderait comme la République : il prendrait son premier ministère au centre gauche, et M. Dufaure n'étant plus là, il appellerait M.

Ribot. Plus tard, la machine parlementaire tournant plus à gauche, comme cela lui arrive d'ordinaire, on aurait un nouveau ministère Ferry.

Il est toujours bien difficile à un parti de ne pas sortir, de temps à autre, de ses principes pour prendre ceux du parti opposé, comme étant plus commodes en certaines circonstances.

Nouvel exemple en Belgique. Un groupe important des libéraux demandent au roi d'intervenir personnellement, à la façon des rois absolus, et, de sa seule autorité, d'écarter la loi scolaire comme contraire à la liberté.

Cela s'appelle, par euphémisme, sortir de la liberté pour y rentrer; mais l'expérience a prouvé qu'une fois dehors, on n'y rentre plus, et l'arbitraire démuselé ne s'arrête que de son plein gré. Peu importerait sans doute à ce groupe intolérant : la liberté n'est vraiment délectable que dans l'opposition; l'autorité est si douce au pouvoir qu'on n'a plus d'yeux que pour elle.

Les étrangers commencent à revenir à Paris; les Parisiens suivront. Le mois d'août est toujours le mois où il y a le moins de monde à Paris, et cette année il y en a eu moins que jamais. Certains jours le boulevard des Italiens, même à la hauteur de la *Librairie Nouvelle*, ressemblait à un boulevard comme un autre, où l'on ne fait que passer.

La saison aux eaux, aux bains de mer, a été manquée. Une saison qui commence mal finit comme elle a commencé. La peur du choléra a tout gâté; elle a empêché les étrangers de venir en France, et ce qui a été plus fâcheux encore, elle a engagé les provinciaux à rester chez eux, de peur de rencontrer des Marseillais aux eaux. Le fait est qu'il y avait des Marseillais partout; c'était à croire qu'ils s'étaient distribués par petits groupes, pour dissimuler leur présence, et qu'ils s'étaient ainsi répandus dans toute la France.

On se faisait ce raisonnement assez simple : ne vaut-il pas mieux rester chez soi, à l'abri du choléra jusqu'à nouvel ordre, que d'aller retrouver Marseille installée, par les soins des Marseillais, à Aix, Dieppe ou Vichy?

HECTOR FABRE.

NOTES DIVERSES

Le marquis de Lorne vient de publier à Londres un ouvrage sur le Canada, sous le titre : *Canadian Pictures by Pen and Pencil*. Les sympathies bien connues de l'ancien gouverneur général du Canada nous sont un sûr garant que ce livre, qui ne nous est pas encore parvenu, va contribuer à faire connaître notre pays sous le jour le plus favorable. Pendant son séjour au Canada, le marquis de Lorne a parcouru le pays tout entier et s'est attaché à en étudier les ressources et les besoins, directement et sur place. Personne mieux que lui n'en peut parler savamment, et les hautes fonctions qu'il a occupées avec tant de distinction donnent une valeur particulière à son témoignage.

Une souscription au profit des victimes du choléra vient d'être ouverte à Montréal par les soins de la Société Française de Bienfaisance.

Cette souscription rencontre dans la population canadienne l'empressement le plus sympathique.

M. et Mme P.-H. Roy sont arrivés à Paris, jeudi dernier, et logent au *Continental*. — L'abbé Bernard et M. J.-H. Masson, de retour d'un voyage en Bretagne, partent demain pour la Belgique et les bords du Rhin. — M. Arthur Prévost, Mme et Mlle Prévost ont quitté Saint-Moritz et sont en ce

moment près de Lucerne. — Inscrits à l'Agence du Canada : M. et Mme P.-H. Roy, M. William Seath, M. Arthur Pepin, Montréal; M. Beaufils, Manquechey; M. Emile Riotteau, député de la Mauche, Granville; M. Victor Savary, Paris.

Plusieurs journaux de Paris publient les dépêches suivantes:

Toronto, 27 août. — L'information du *New-York Times*, relative à l'emploi de bateliers canadiens sur le Nil, est confirmée. Lord Lansdowne a écrit au bureau de la milice pour demander les noms des officiers désirant commander le détachement qu'il est question de former; on choisira de préférence ceux qui ont servi dans l'expédition de la rivière Rouge sous le général Wolseley; on prendra également des officiers d'origine française, car on prétend que les bateliers volontaires seront en grande majorité des Canadiens-français.

Montréal, 27 août. — Les Indiens Iroquois ont accueilli avec la joie la plus vive la proposition que leur a faite lord Lansdowne d'admettre 50 d'entre eux à servir la Reine en Egypte.

Les chefs se réuniront ce soir en conseil pour délibérer à ce sujet.

Toronto, 28 août. — Le contingent canadien qui fera partie de l'expédition sur le Nil sera commandé par le major Denison, de la garde du corps du gouverneur général.

Le rapport du ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada, qui nous parvient aujourd'hui, indique que l'exploitation des pêcheries canadiennes a fait de nouveaux progrès.

En 1882 leur valeur annuelle était portée à \$ 16,824,092; en 1883, elle a atteint \$ 16,958,192, soit une augmentation de \$ 134,100, non compris le produit des pêches de l'intérieur, en eau douce, du Manitoba et d'autres parties du nord-ouest, produit qui ne peut être évalué à moins de \$ 50,000.

Les pêcheries du Canada représentent donc une valeur annuelle de dix-sept millions de piastres qui se décomposent de la manière suivante :

Morue \$ 4,507,110; hareng \$ 2,263,326; homard \$ 1,949,253; saumon \$ 1,518,126; maquereau \$ 1 million 329,485; merluche \$ 511,983; truite \$ 408,995; merlan \$ 369,505; sardine \$ 347,632; poisson blanc \$ 268,222; huîtres \$ 151,620, etc., etc.

Il y a actuellement quatre monastères d'Ursulines au Canada: le monastère de Québec, fondé en 1639; le monastère des Trois-Rivières, fondé en 1697; le monastère du Lac Saint-Jean, fondé en 1882; et enfin, le monastère de Stanstead, fondé en 1884.

On est porté généralement à croire, quand on regarde la carte de l'Amérique du Nord, que les territoires qui avoisinent la baie d'Hudson au nord du Saint-Laurent, sont inhabitables et se composent plus ou moins de déserts glacés. Tous les voyageurs qui ont exploré ces territoires sont unanimes, au contraire, à en décrire les richesses de toute sorte, tant au point de vue de l'exploitation forestière que de la colonisation. Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, y a entrepris récemment une tournée pastorale; il a visité successivement Abbittibi, New-Post, Moose et Albany. M. J. B. Proulx, qui accompagnait Mgr Lorrain, publie dans la *Minerve* une relation de ce voyage et désigne spécialement la région du lac Témiscamingue comme appelée à un grand avenir agricole, lorsque des voies de communication auront été ouvertes dans cette direction.

On ne se fait pas non plus une idée suffisante des agréments qu'offre un voyage pareil. Il n'y a rien de plus agréable, dit M. Proulx, que de glisser pendant des semaines sur les eaux limpides d'un lac encadré de montagnes hautes et bizarres; de circuler dans les chenaux capricieux entre des îles pittoresques; de descendre le cours d'une rivière longue et étroite entre deux baies de verdure; de camper le soir sur une rive solitaire, au milieu des forêts sombres, à la clarté d'un feu dont les flammèches en sautillant vont se perdre dans la nuit; de dormir sous la tente, au grand air, vif et frais, chargé de rosée et de senteurs; enfin d'avoir, pendant deux mois, les yeux récréés et l'esprit réjoui par le spectacle de paysages variés qui se succèdent sans interruption comme le panorama d'une toile qu'on déroule.

On a, depuis quelques années, beaucoup écrit sur l'entrée de la Jamaïque dans la Confédération du Canada. Cette union fédérative sourit aux habitants de cette île. Ils y voient le moyen de recouvrer l'autonomie dont ils ont été privés en 1866.

M. Salomon, un des hommes les plus en vue de cette île, dès 1866, croyait à la possibilité de cette confédération, et en attendait le redressement des griefs dont les Jamaïquains ont à se plaindre. Une lettre de M. Spencer Jones, en date du 3 juin 1884, nous apprend que M. Salomon, de concert avec nombre de planteurs de cette île, avait de nouveau déclaré que cette union « était l'unique remède aux maux politiques dont souffrent les habitants de la Jamaïque par suite de la perte de leur autonomie. »

Les journaux appuient énergiquement le projet. Le *Colonial Standard* écrit: « La destinée suprême de la Jamaïque et de tout l'archipel des Indes Occidentales est d'être réunis par des liens politiques au continent voisin. »

« Nous ne sommes pas insensibles à l'appel de la grande République... Mais combien nous serions heureux, combien la Jamaïque préférerait être unie au Dominion du Canada. »

Le même journal dit encore :

« Notre entrée dans la Confédération canadienne imprimerait un merveilleux essor à notre commerce, parce qu'il ne donnerait pas seulement à nos produits un marché libre, mais nous procurerait le moyen de développer encore nos ressources. »

La Jamaïque a 140 milles de long, et une largeur qui varie entre 21 et 49 milles.

La population, qui compte 76 0/0 de noirs, augmente annuellement de 7,500 âmes.

Les ressources de la Jamaïque consistent spécialement en sucres, fruits, rhum, piment, café, etc.

Un memorandum exposant le projet et les avantages de cette Union fédérative a été présenté à Sir Charles Tupper, haut commissaire du Canada à Londres.

REVUE

Dans le *Figaro*, un officier de marine a relevé les accusations de cruauté portées dans le *Times* contre l'amiral Courbet et ses officiers :

Je relèverai d'abord en passant, dit-il, le reproche qui leur est adressé d'avoir « tiré sur des barques abandonnées par leurs équipages ».

Est-ce que tout le monde ne sait pas qu'au bout d'un quart d'heure de feu à volonté, il est impossible de rien apercevoir dans un combat naval? Et alors qu'un commandant, avec la meilleure des lunettes, ne distingue pas l'avant de son bâtiment, comment pourrait-il s'assurer que le navire ou la batterie ennemie a cessé le combat et amené son pavillon, alors que d'autres navires ou d'autres batteries prolongent la lutte? Non seulement un capitaine, en semblable circonstance, doit continuer son feu, mais encore il y aurait imprudence de sa part à agir autrement.

Puis le correspondant donne d'intéressants détails sur la première partie de l'opération de l'amiral Courbet :

Je tiens maintenant à bien faire constater au public français que, loin de s'être conduit en bourreau de gens sans défense, l'amiral Courbet, — dont la tâche d'ailleurs est loin d'être terminée, — a montré au contraire presque de la témérité, et que son attaque contre les défenses de l'arsenal de Fou-Tcheou et des rives du fleuve Min est un des actes les plus audacieux des guerres maritimes modernes.

En effet, c'est seulement avec trois corvettes et le double de petites canonnières, tous bâtiments en bois et faciles à couler d'un seul coup de boulet Krupp à la flottaison, que Courbet a osé affronter le feu des batteries chinoises et de plusieurs bâtiments chinois, dont deux au moins (je parle d'après le *Times* lui-même) étaient armés de pièces de « dix-huit tonnes », c'est-à-dire d'une artillerie plus puissante que celle du *Villars* et du *Estaing* et au moins égale à celle du *Duguay-Trouin*!

Par le fait, les Chinois étaient très supérieurs en force, voilà ce que l'on ne saurait assez proclamer, et comme leurs canons étaient servis par des Européens, on peut voir de quel côté était l'avantage matériel. Sans doute, en rase campagne, un Fran-

çais peut tenir tête à dix Chinois; mais un canon de Ruelle ne vaut pas dix Krupps bien installés à terre, et quelques-uns avec tir rasant. Il est même admis par tous les artilleurs qu'une batterie de terre, établie dans les règles de l'art, est capable de lutter avec avantage contre un navire quatre fois mieux armé. J'ajoute qu'un combat livré dans cette proportion de forces, le danger est plus grand à bord qu'à terre.

Que l'on veuille bien comparer l'affaire de Fou-Tcheou à l'odieuse bombardement d'Alexandrie où huit énormes cuirassés anglais ont écrasé à grande distance quatre misérables bicoques casematées et où Beauchamp Seymour (créé lord pour cet exploit) et ses sous-ordres travaillèrent pendant douze heures sans plus de danger que n'en court un dentiste en face de son patient!

Si, au contraire, on peut adresser un reproche au commandant de notre escadre de Chine, c'est plutôt d'avoir péché par excès de hardiesse. Et si tous nos officiers généraux de terre et de mer étaient de la même trempe que l'amiral Courbet, les Allemands n'auraient qu'à faire leur deuil de l'Alsace-Lorraine, et les Anglais de leur prétendue supériorité maritime.

Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux, vient de promulguer, dans son diocèse, l'encyclique de Léon XIII contre la franc-maçonnerie. Le sentiment qui a inspiré le commentaire dont il l'accompagne se rapproche beaucoup des idées exprimées par M. de Falloux, dans le *Correspondant* :

La religion doit être défendue pour elle-même. Prenons donc garde de mêler à sa cause trois fois sainte d'autres intérêts qui l'ont trop souvent compromise et qui pourraient encore la compromettre. C'est l'exhortation que Léon XIII adressait naguère aux catholiques d'Espagne touchant leurs associations, leurs cercles et comités religieux. L'Eglise ne veut pour drapeau, aux mains de ses défenseurs, que la croix nue du Calvaire, et dans leur cœur que la charité de Jésus-Christ!

La charité entre eux d'abord, à la place de tout ce qui divise; car l'union fait la force, et la désunion n'est qu'une faiblesse. Combien donc sont déplorables tant de vaines querelles entre catholiques, dont nous sommes trop souvent témoins, sur des points libres de doctrine livrés à la dispute des hommes! Toutes ces ardeurs passionnées, inopportunes, sans raison, deviennent de vrais scandales où les ennemis de l'Eglise trouvent leur voie et leur triomphe.

Ne nous y trompons pas, la plus belle éloquence et les meilleurs discours n'auront jamais qu'une médiocre influence, s'ils ne sont soutenus par l'exemple d'une vie chrétienne irréprochable, et certains prétendus défenseurs aux mœurs équivoques font plus de tort à la religion qu'ils ne la servent.

Le vote par procuration à la Chambre est fort commode pour les députés, et même pour le gouvernement. Le plus jeune des députés radicaux, M. Georges Laguerre, assure qu'il prête à plus d'un abus.

Allez dans une tribune de la Chambre, observez la salle au moment où le président déclare que, sur la demande de vingt membres, il y a lieu de procéder à un scrutin public, vous verrez tel député ouvrir son pupitre et jeter trente bulletins blancs dans l'urne, tel autre se lever de sa place, aller visiter cinq, six, dix bureaux et déposer un nombre égal de bulletins bleus. Ces mandataires exécutent-ils un mandat précis, formel? Non, le plus souvent ils votent comme ils supposent que voterait leur collègue s'il était présent, ce qui est trop commode et bien élastique.

Six mois après mon entrée à la Chambre, je vis s'asseoir, non loin de moi, un député à la figure intelligente et distinguée que je remarquai tout de suite par le contraste, et que je n'avais jamais vu: — Quel est donc ce nouveau collègue? demandai-je à mon voisin.

— Un nouveau collègue? mais non, c'est X... il est à la Chambre depuis 1881.

— Mais c'est la première fois que je le vois!

— Ce n'est point étonnant, il vient de faire le tour du monde!

Est-il besoin d'ajouter que tandis que notre honorable collègue visitait l'Inde ou le Japon, ses élec-

teurs voyaient figurer son nom dans tous les scrutins de l'*Officiel* avec une désespérante régularité ?

L'Impératrice de Chine est sous l'impression qu'elle est la première souveraine du monde.

Un jour, un diplomate européen voulut offrir à l'Impératrice le portrait de son souverain. Il reçut la réponse suivante :

L'étiquette chinoise défend de posséder, au palais impérial, les portraits des souverains étrangers, car il serait indigne de l'Empereur de placer dans l'intérieur de son palais les portraits de ses vassaux

LE VICE-AMIRAL COURBET

Il a fallu, dit le *Temps*, les événements qui se déroulent depuis un an en extrême Orient pour mettre en lumière l'homme de mer qui commande nos forces navales dans les mers de Chine. Non que l'amiral Courbet ne fût apprécié à sa valeur dans l'arme à laquelle il appartient — son avancement rapide est une preuve de l'estime dont il jouissait — mais les hasards de sa carrière l'avaient éloigné des points où ses brillantes qualités militaires eussent pu trouver l'occasion de se montrer.

L'amiral Courbet est sorti de l'École polytechnique qui, par tradition, fournit chaque année quelques officiers à la marine militaire. A vingt-deux ans, il était aspirant de première classe, à vingt-neuf ans lieutenant de vaisseau, dix ans plus tard capitaine de frégate. En 1873 il est capitaine de vaisseau et contre-amiral en 1880, à l'âge de cinquante-trois ans.

Comme capitaine de frégate, il a rempli les fonctions importantes de chef de l'état-major de la division cuirassée du Nord et commandé à la division navale des Antilles; comme capitaine de vaisseau, dès sa promotion, il commande un cuirassé, par deux fois il remplit les fonctions de chef d'état-major de l'escadre d'évolutions, puis il est appelé au poste de gouverneur de la Nouvelle-Calédonie. En 1883, il commandait à Cherbourg la division dite d'essai, formée des types nouveaux dont il devait diriger les expériences. Les événements du Tonkin surgissent : il reçoit l'ordre de se rendre en Indo-Chine et de prendre le commandement des forces navales réunies sur les côtes d'Annam.

A peine arrivé au Tonkin, l'amiral juge qu'il est nécessaire de faire une diversion sur Hué, répond de la réussite de l'opération, bombarde les forts de Thuan-An, et, sous la protection des canons de la flotte, ses troupes de débarquement enlèvent de vive force les forts annamites qui commandent l'entrée de la rivière de Hué. Trois jours après, le 23 août, les plénipotentiaires français signaient la paix à Hué. Le coup de vigueur de la flotte française avait mis les clefs de la capitale de l'Annam entre nos mains.

Au Tonkin, la situation se tendait; à la suite des combats du 15 août et du 1^{er} septembre, les Pavillons noirs étaient refoulés sur la rive droite du Day, mais de graves dissentiments s'élevaient entre le général Bouët et le commissaire civil; le général rentrait en France. Le gouvernement confia alors la direction des affaires militaires à l'amiral Courbet.

Laissant la direction de son escadre à un de ses capitaines, l'amiral établit son quartier général à Hanoï et, dès l'arrivée des renforts expédiés de la métropole, il entreprend contre Son-Tay, la plus forte et la mieux défendue des citadelles tonkinoises, cette campagne de trois jours qui est restée le plus glorieux épisode de la conquête du Tonkin.

L'amiral avait montré dans la préparation et dans l'exécution toute sa mesure : en attaquant Son-Tay plutôt que Bac-Ninh, il avait jugé avec la sûreté de son coup d'œil que la tête de la résistance était Luh-Vinh-Phuoc; que celui-ci refoulé sur le haut Song-Koi, son repaire de Son-Tay enlevé, Bac-Ninh et les réguliers Chinois seraient une proie facile.

Les événements ont démontré la justesse de ses prévisions; Son-Tay occupé, l'amiral se préparait en janvier à reprendre le cours de ses succès, quand, pour des raisons sur lesquelles il n'est pas utile d'insister ici, il fut remplacé dans son commandement par le général Millot.

Nommé vice-amiral, grand-officier de la Légion d'honneur, l'amiral fit avec dignité ses adieux au corps expéditionnaire qu'il avait eu l'honneur de

diriger d'une façon si remarquable pendant quelques mois, et esclave de la discipline, homme de devoir avant tout, il remonta sur son escadre, continuant à donner à l'œuvre commune le concours le plus entier.

La fortune lui réservait une glorieuse compensation.

Le traité de Tien-Tsin est violé; c'est la Chine qu'il faut châtier. L'amiral Courbet reçoit l'ordre de ramener tous les navires stationnés en extrême Orient et de prendre position de façon à châtier la mauvaise foi de la cour de Pékin. Il entre alors à Fou-Tcheou, dispose ses bâtiments de façon à surveiller tous les mouvements des Chinois, et prend dans la rivière Min une position de combat qui menace l'arsenal de Fou-Tcheou, au centre de la ligne de défense de la rivière; par là il se coupait volontairement de sa ligne de retraite, ne comptant que sur la victoire pour regagner la haute mer. Pendant quarante-cinq jours, l'escadre française reste devant Fou-Tcheou, attendant que la diplomatie ait fini son œuvre.

La Chine prend notre modération pour de la faiblesse; tandis qu'on négocie à Paris et à Shanghai, elle arme, complète son système de défense dans la rivière Min. L'amiral voit l'orage grossir autour de lui, il conjure le gouvernement d'agir au plus vite, le prévient que toutes les négociations sont dilatoires, que la Chine ne veut pas traiter, que l'orgueil des mandarins a besoin d'un nouveau châtiement.

L'heure de l'action sonne enfin. Avec sept bâtiments en bois et un cuirassé, il attaque la flotte et l'arsenal chinois. Il met son pavillon de commandement sur un bâtiment léger afin de se tenir toujours au plus fort du feu — son pilote américain est tué à ses côtés — et de se déplacer aisément pour diriger les mouvements de ses navires. L'arsenal détruit, l'amiral attaque successivement les deux groupes de défense de la rivière Min, bouscule leurs fortifications, encloue leurs canons et reprend le large après avoir terminé son œuvre de châtiement.

L'amiral Courbet est un homme de haute taille, maigre, portant avec aisance le costume des officiers de marine. Travailleur infatigable, il voit et fait tout par lui-même; avec cela, un savant, versé dans toutes les sciences qui trouvent leur application dans l'art naval. C'est un chef froid, méthodique, donnant ses ordres avec netteté et sachant apprécier la valeur des hommes qui lui sont subordonnés. Les officiers et les équipages ont en lui la plus entière confiance; malgré sa froideur, il sait les enthousiasmer. Très exigeant en service, juste toujours, une marque de satisfaction de sa part est estimée comme une véritable faveur.

Notre fortune dans les mers de Chine ne pouvait être confiée à des mains plus dignes. Les journées de Son-Tay et de Fou-Tcheou marqueront dans les annales des guerres coloniales.

FRANÇAIS ET ANGLAIS

M. Jules Ferry a répondu lui-même aux articles si malveillants du *Times*, qui ne sont pas d'accord, a-t-il dit, avec la conduite courtoise et amicale du gouvernement anglais lui-même.

Le premier ministre a défini tout d'abord son propre rôle :

« Ceux qui réfléchissent, a-t-il dit, se rappelleront que je ne suis ni l'auteur ni l'instigateur d'aucune des entreprises actuellement pendantes dans les pays éloignés. Ma seule mission, je dirai mon seul devoir, a été de terminer des entreprises qui, je me permettrai de le dire, ont été, à l'origine, mal conçues et mal dirigées. Ma tâche, pénible et souvent ingrate, que je n'aurais pu ni accepter ni accomplir sans le patriotisme résolu et courageux du Parlement, a consisté plus particulièrement à mettre un terme à des situations dans lesquelles l'honneur du drapeau français et la défense des intérêts vitaux de mon pays auraient pu se trouver en danger. La question tunisienne est actuellement réglée, et il en sera de même de la question du Tonkin. »

Puis, il ajoute :

Dès le premier moment, nous avons trouvé partout la main de la Chine, qui, tantôt de la façon la plus perfide, et tantôt de la façon la plus arrogante, nous a montré que l'appréciation inexacte de notre force et la méconnaissance obstinée de notre puis-

sance excitaient dans l'extrême Orient, à notre égard, une audace qui y menaçait notre prestige et notre sécurité.

La diplomatie chinoise s'est crue autorisée à des procédés qui heurtaient toutes nos idées et froissaient toutes nos susceptibilités.

Mon amour de la paix et la prudence qui m'était imposée m'ont bien souvent obligé à garder secrets des faits et des paroles qui eussent surexcité les sentiments de légitime fierté de la nation française, et, aussi longtemps que cela a été compatible avec mon devoir, j'ai évité un éclat que l'on semblait rechercher avec affectation.

Nous savions depuis longtemps que la Chine stipendiait les bandes que nous rencontrions d'un côté et qu'elle désavouait de l'autre, et, malgré tout, aussi longtemps que cela a été possible, nous avons traité avec elle, comme avec une nation de bonne foi.

Enfin, il a fallu agir, et cela autant dans l'intérêt de l'Europe que de la France.

Nous avons dû traiter la Chine, non pas comme une nation civilisée qui veut réparer un manquement involontaire à la foi donnée, mais comme une nation barbare qui veut tirer avantage de sa trahison. Ce châtiement s'est réalisé, et nous avons dû le rendre d'autant plus énergique qu'il devait mettre fin aux erreurs présomptueuses de la Chine.

Nous ne rêvons pas de conquête, et nous ne voulons pas troubler la quiétude de notre propre nation.

Nous voulons l'occupation paisible du Tonkin, et nous voulons imposer à la Chine le respect qu'elle nous doit.

Nous nous arrêterons là où nous aurons atteint ce but, le jour où la Chine reconnaîtra de bonne foi qu'elle a subi un châtiement mérité, pour avoir méconnu ou bravé notre puissance.

Il n'y a rien là qui doive alarmer l'Europe, et, tout au contraire, cela doit lui montrer que c'est dans l'intérêt du monde civilisé que nous agissons.

Sir Edouard Hornby, nommé président titulaire du tribunal consulaire suprême en Chine et au Japon, vient de publier un article qui achèvera de ramener l'opinion en Angleterre à une plus juste appréciation des choses.

D'après sir Edouard, la Chine est hors d'état de résister à la France.

Si les Français sont sages, dit-il, ils ne chercheront pas à livrer des batailles rangées, et ils ne se laisseront pas entraîner à faire des campagnes de guérillas dans l'intérieur, mais ils garderont possession de positions telles que l'île de Formose, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter les opérations du commerce étranger, et se contenteront de faire passer dans leurs poches les droits qui se payent dans les ports ouverts et les taxes qui pèsent sur les habitants des villes maritimes. Mais cela même, ils le feront avec autant d'égards que possible pour les intérêts des étrangers et même des Chinois commerçants ou producteurs. Les Français devront se rappeler que la nation chinoise ne possède aucun moyen de peser sur le souverain ou sur le gouvernement pour l'amener à conclure la paix; molester les habitants serait donc aussi cruel qu'insensé. Quant à interrompre le commerce ou à se constituer administrateurs militaires dans les établissements étrangers, ce serait le moyen d'irriter des hommes qui ont de l'influence et qui sont tout prêts à voir la guerre avec résignation, pour ne pas dire avec satisfaction, non seulement à cause des avantages qu'ils sont sûrs d'en retirer à la fin, mais parce qu'une longue guerre — et celle-ci pourrait bien n'être pas courte — a pour effet, tout en nuisant à certaines branches de commerce, d'en développer d'autres; or, les commerçants ne se soucient guère d'où leur vient le profit, pourvu qu'il vienne. Il y a plus, les Chinois eux-mêmes, si on ne les gêne et ne les vexes pas, continueront de produire, d'acheter et de vendre, sans s'inquiéter le moins du monde de savoir qui est leur ennemi et ce qu'il fait, aussi longtemps qu'ils pourront vaquer à leurs affaires. Le commerce a subi toute une révolution en Chine; les grandes maisons étrangères n'existent plus que de nom; leur place a été prise par une légion de petits négociants pour qui toute affaire est bonne. Si les Français sont prudents et ne montrent point d'arrogance, ils n'auront rien à craindre pour l'indemnité qu'ils réclament, car, s'il n'est pas probable qu'ils puissent tirer du gouvernement chinois une très grosse somme

en argent comptant, la cession à la France d'une île telle que Formose, par exemple, outre que ce serait un immense avantage pour ses habitants et pour le commerce du monde, ferait plus que largement payer les frais de la guerre.

Prendre et garder l'île de Formose, continue l'écrivain, serait un coup de politique digne de M. Ferry. Je ne crois pas qu'il y ait une seule puissance en Europe qui ne s'en réjouit secrètement. Aujourd'hui les immenses richesses minérales de cette île sont presque intactes; ses terres fertiles sont sans culture, sa population négligée et gouvernée avec cruauté. Formose est située sur la grande route du commerce étranger, au milieu de mers dangereuses, et si un navire échoue sur ses côtes ou se réfugie dans l'un de ses ports, les équipages sont sûrs d'être massacrés ou envoyés dans les mines. On suppose qu'il y a actuellement des centaines d'Européens ainsi retenus en captivité. Le gouvernement chinois allègue qu'il ne peut empêcher les aborigènes de faire ce qu'il leur plaît, mais la vérité est qu'il ne se donne pas la moindre peine pour l'essayer. Je n'hésite pas à déclarer que ce serait un grand bonheur qu'une puissance civilisée quelconque en prit possession; l'Allemagne a plus d'une fois jeté des regards de convoitise de ce côté, et si la France voulait ou savait considérer son véritable intérêt, elle mettrait plus de prix à la possession de cette seule île qu'à la possession de toute la Cochinchine.

FAITS DIVERS

Un duel. — Voici les détails complets sur le duel du jeune Rollin Jacquemyns, fils de l'ancien ministre de l'intérieur de Belgique, un duel comme on en voit peu.

Samedi dernier, M. Rollin Jacquemyns recevait une lettre anonyme à peu près conçue en ces termes :

« Monsieur,

- » Un grand malheur vous menace.
- » Votre fils se bat en duel demain matin au bois de la Cambre.
- » Empêchez-le de sortir.

« Signé : UNE MÈRE DE FAMILLE. »

M. Rollin Jacquemyns apprit alors que son fils était déjà parti. Il l'attendit en vain, et le lendemain partit pour le bois indiqué.

Son fils l'avait devancé. Le duel avait eu lieu déjà.

Les deux adversaires s'étaient battus au pistolet. Ils s'étaient placés à six pas avec faculté d'avancer de chacun un pas. On avait tiré au sort afin de savoir à qui la première balle; adversaires et témoins s'étaient engagés sur l'honneur à ne révéler aucun nom.

Le sort favorisa l'adversaire du jeune Rollin.

Celui-ci est gaucher. Il se plaça, prêt à tirer, présentant le flanc gauche à son adversaire, qui lui envoya une balle dans la région du cœur. La balle dévia sur une côte, fit le tour et alla se loger dans les muscles du dos. Le sang coulait abondamment, mais le blessé eut encore la force de tirer sur son adversaire que, d'ailleurs, il manqua.

L'adversaire et les témoins détalèrent, après que l'un de ces derniers eut aidé le blessé à remonter en voiture.

Le fiacre ramena le blessé à l'entrée du bois, où le téléphone des tramways manda le médecin le plus proche.

Quelques instants après arrivait un médecin de l'École militaire, qui faisait un premier pansement, et le blessé, couché sur une civière, était reconduit par le médecin jusqu'à son domicile, où il arrivait à peu près en même temps que son père.

Fidèle à l'engagement pris, le jeune Rollin n'a fait connaître au parquet ni les causes de la rencontre, ni les noms de son adversaire et des témoins.

Sa blessure n'est pas grave, seulement la balle ne pourra pas être extraite. Mardi matin le blessé allait beaucoup mieux.

Pour un melon. — A la suite des grandes chaleurs que nous venons de traverser, M. D..., employé de commerce, se promenait, il y a quelques jours, vers minuit, sur la berge du quai Notre-Dame, cherchant un peu de fraîcheur, lorsqu'un individu apparut tout à coup devant lui, et lui plaçant un revolver sous le nez, lui demanda la bourse ou la vie, comme anciennement dans la forêt de Bondy.

M. D..., plus mort que vif et se voyant isolé, remit à cet individu sa montre en or et un porte-monnaie contenant une centaine de francs.

Le voleur le fouilla ensuite, lui enleva son paletot,

puis le poussa dans la Seine et prit la fuite. Heureusement, M. D... sait nager: il put facilement sortir de l'eau, rentra chez lui et se coucha. Le lendemain, il était sérieusement malade, tant de l'émotion qu'il avait ressentie que du bain forcé qu'il avait pris.

Il fit prévenir M. Foucqueteau, commissaire de police du quartier Saint-Merry, de ce qui lui était arrivé. Ce magistrat se rendit chez lui et reçut sa déclaration.

Un inspecteur du service de Sûreté fut chargé de recueillir des renseignements qui pussent mettre sur la trace du coupable. La manière de procéder et le signalement de cet homme, donné par M. D..., permirent de conclure qu'il n'était autre qu'un nommé Dominique Rosieri, dit le Marseillais des Halles, individu redouté à cause de sa violence et de sa force musculaire.

L'inspecteur, qui le connaissait pour l'avoir arrêté plusieurs fois, se rendit avant-hier matin aux Halles et aperçut Rosieri circulant au milieu des marchands.

L'agent, craignant que le voleur ne prit la fuite ou que ses camarades ne l'arrachassent de ses mains, employa pour l'arrêter un subterfuge qui réussit à merveille. S'adressant à un marchand, il lui dit que Rosieri, qu'il lui indiqua du doigt, venait de lui enlever un melon qu'il avait remis à un de ses camarades.

Le marchand se jeta aussitôt sur Rosieri qui ne savait ce que cela voulait dire et lui réclama son melon; ne pouvant l'obtenir — et pour cause — il entraîna l'homme au poste de police des Halles. A ce moment, intervint l'inspecteur, qui notifia le mandat d'amener dont il était nanti.

Conduit en voiture devant M. Foucqueteau, Rosieri avoua le vol du quai Notre-Dame, et fut fort étonné lorsqu'il apprit que l'individu qu'il avait jeté à l'eau n'était pas mort.

Ce malfaiteur, qui a déjà subi huit condamnations, a été envoyé au Dépôt.

Les Arts Décoratifs. — On sait que ne voulant pas bénéficier des 770,000 francs de lots échus à des billets non vendus, l'administration de la Loterie des Arts Décoratifs a décidé, dans une précédente séance, de procéder à un nouveau tirage.

Avec l'autorisation du gouvernement, les conditions de ce tirage viennent d'être fixées comme suit :

1° Le tirage des lots, formant un total de 770,000 francs, échus le 31 juillet à l'Œuvre des Arts Décoratifs aura lieu le 31 décembre 1884;

2° Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets restants qui sont mis en vente à partir de ce jour;

3° Le jour du tirage, les numéros correspondant à des billets non vendus seront immédiatement annulés en séance, pour ne laisser participer aux chances de tirage que les seuls billets placés.

Nous rappelons que les lots nouveaux offerts au public sont au nombre de 106, et se décomposent ainsi :

1 lot de 500,000 fr.	—	1 lot de 100,000 fr.
1 — 50,000 fr.	—	2 — 25,000 fr.
1 — 10,000 fr.	—	20 — 1,000 fr.
So lots de 500 fr.		

Soit, ensemble, 770,000 francs.

Une erreur judiciaire. — Les journaux anglais rapportent un exemple saisissant d'erreur judiciaire.

Il y a deux ans, un crime horrible était commis à Maamstrasna, en Irlande. Plusieurs individus pénétrèrent la nuit dans la maison d'un fermier et assassinèrent toute sa famille.

Les soupçons de la police ne tardèrent pas à se porter sur plusieurs fénians très connus, et quelques semaines après le crime on arrêtait sept individus.

Lorsque l'affaire de Maamstrasna vint devant la cour d'assises de Dublin, le juge d'instruction, M. Bolton, se rendit à la prison de l'un d'eux, Thomas Casey, et lui tint à peu près ce langage : « Casey, voulez-vous venir déposer comme témoin? Vous aurez ainsi la chance de sauver votre tête de l'échafaud. »

Comme Casey hésitait à répondre, M. Bolton ajouta : « Eh bien, je vous donne vingt minutes pour dire oui ou non. Si vous ne répondez pas oui, vous serez le quatrième que j'enverrai au banc des accusés et vous serez certainement pendu. »

Le juge fit la même proposition à Anthony Philbin, et les deux accusés consentirent volontiers à se faire dénonciateurs.

Lorsqu'ils comparurent à la barre de la cour d'assises, ils firent des dépositions accablantes pour les prévenus. Ils affirmèrent sur serment que les accusés étaient coupables.

Ceux-ci protestèrent, mais en vain, de leur innocence. L'un d'eux, Myles Joyce, fut condamné à mort, et les quatre autres fénians aux travaux forcés à perpétuité. Il y a plus d'un an déjà que Myles Joyce a expié sa peine sur l'échafaud; quant aux autres condamnés, ils sont toujours en prison, mais

ils ne tarderont pas à voir s'ouvrir les portes de leur cachot.

Touché de repentir, la conscience bourrelée de remords, Thomas Casey, le dénonciateur, vient d'aller se jeter aux pieds de l'archevêque de Tuam pour lui avouer qu'il avait commis un parjure et fait condamner des innocents. Sa confession a été publique, et c'est dans l'église de Partry, en présence d'une foule nombreuse de fidèles, que Casey a déclaré que Myles Joyce était mort innocent.

Cette nouvelle a produit une vive émotion en Irlande. La justice, saisie de l'affaire, a ordonné de faire une nouvelle enquête au sujet du procès de Maamstrasna.

CONTES D'ÉTÉ

LA CLEF DE L'ÉTABLE

A Louis de Meurville.

La cloche a cessé de tinter. Quel dommage que d'aller dormir si tôt, par cette belle nuit de printemps! Le ciel, d'un bleu d'opale, n'a pas une tache; mais il est criblé d'étincelles, comme un manteau de reine, de diamants. La voie lactée la traverse d'une phosphorescente écharpe, et là-bas, à l'horizon, des lueurs roses teignent encore l'azur transparent. A peine le soleil a-t-il achevé sa course, les oiseaux piaulent encore dans les arbres, les feuilles remuent, frissonnant sous la brise, et les parfums des premières fleurs d'avril s'élèvent des parterres.

C'est l'heure charmante du rêve, où les amoureux s'en vont par couples sous les platanes d'un vert tendre, où les poètes s'étendent sur la mousse fraîche, pour appeler des rimes rebelles; où les laborieux, après la rude journée sans trêve, respirent l'air embaumé et comptent les étoiles.

Mais c'est l'heure aussi où tinte la cloche du collège; adieu, repos! adieu, rêves! adieu, poésie. Demain, il faudra être debout à l'aurore et subir de nouveau la tyrannie infâme et ridicule des orateurs latins, des rhéteurs grecs, des grammairiens français, de tous ces auteurs qu'on passe un tiers de sa vie à apprendre, afin d'avoir le bonheur de les oublier, durant les deux autres tiers.

Au dortoir, on fait grand tapage... Mais bientôt la voix du réglementaire a prononcé le *Benedicamus Domino*; un chœur formidable répond : *Deo gratias!* Puis tout retombe dans le silence. On éteint les lampes. Une seule veilleuse, suspendue au centre de la salle immense, oscille au bout de sa triple chaînette. Les murs blancs, sans une tache, montent dans l'ombre, jusqu'au plafond, aux sveltes solives peintes en jaune.

Neuf fenêtres s'ouvrent sur la vallée, sans rideaux ni persiennes. Les vitres claires laissent voir, par leurs carreaux, la silhouette étrange des montagnes profilées sur le bleu. Devant ces fenêtres, découpées en rectangles lumineux sur l'obscurité du vaste dortoir, passe et repasse, lentement, sans relâche, une longue forme noire : on n'entend point le bruit des pas. C'est une forme humaine, haute, maigre, un peu courbée; on distingue à peine les traits, et les mains, enfouies dans les manches de la soutane, ne laissent voir aucune blancheur; les bras sont croisés; la robe flotte, avec un froufrou de drap; mais les pieds, nus en de gros bas de laine, glissent sur le plancher de sapin.

C'est le réglementaire, l'ange gardien visible de ces enfants. Comme il ne veut pas penser, il prie; comme il ne peut reposer, il travaille; comme il doit redouter les embûches de l'ennemi, il fait sentinelle. On le voit passer et repasser, infatigable, devant ces neuf fenêtres hautes et larges... Tantôt au milieu, tantôt sur la gauche, tantôt sur la droite. Il a toujours les bras croisés. Parfois sa tête est un peu plus inclinée. Il murmure doucement : les S. des litaines sifflent sur ses lèvres.

Tout dort au dehors comme au dedans. Cependant, au moment où le réglementaire, las d'aller et de venir depuis deux heures, se dispose à

gagner son lit, un pauvre grabat, dans un coin du dortoir, il s'arrête tout à coup devant une fenêtre, décroise ses bras, appuie le front contre la vitre... Que regarde-t-il ?

Une lueur teint le ciel d'une chaude couleur rose qui passe tout à coup à la pourpre, puis à l'écarlate, et des flots de fumée s'élèvent en longues spirales. Les vitres des neuf fenêtres flamboient... Des millions d'étincelles jaillissent en gerbe... des flammes apparaissent... Le feu! c'est le feu!...

Non pas au collège, mais là-bas, au village des Allues, sur la colline, au-delà du ravin, à trois cents pas. Les peupliers et les ormes empêchent de voir le foyer de l'incendie... Des flammes en langues serpentine, les étincelles, la fumée fétide annoncent le terrible fléau.

Puis des rumeurs sinistres retentissent. Le tambour bat. Le tocsin sonne: Boum! boum! boum! Des voix, des cris, des plaintes, des pleurs. Au feu! au feu!...

Tout le collège est éveillé. Les élèves ont bondi hors des lits. La veilleuse apparaît comme un lumignon dans le dortoir splendidement illuminé. On s'habille en toute hâte. Les petits, effarés, pleurent. Les grands dévalent par l'escalier, quatre à quatre, ouvrent la remise de la pompe, empiètent les seaux sur la brouette... Et la cloche au timbre argentin, qui ne tinte que pour le travail, ou la prière, ou le plaisir, mêle maintenant sa note plaintive au mugissement de l'airain.

Déjà le supérieur, les professeurs sont dans les cours, organisant les escouades. Partiront tous ceux qui voudront, excepté les petits. L'abbé restera avec les petits, qui ont peur, et qui, avec des yeux encore alourdis de sommeil, contemplant l'effroyable spectacle. A genoux, ceux-ci. Enfants, si vous n'avez pas la force de porter secours aux malheureux, de combattre le fléau, priez, du moins, priez pour désarmer le courroux de Dieu.

Et les douces voix de ces innocents et de ces humbles, agenouillés aux pieds du Christ, implorent la pitié suprême avec les accents de la foi et l'ardeur de la charité, tandis que les camarades aînés, fiers de remplir un devoir d'hommes, s'élancent bravement sur le chemin rocailleux des Allues.

Sept maisons brûlent! Des toits de chaume, des murs de bois vermoulu et de tuf pourri, des meubles séculaires, des bottelées de foin, des monceaux de paille, des piles de fagots, des huches pleines de grains, des tonneaux d'huile de noix et d'eau-de-vie, des sacs de sel, des entassements de stipes de maïs, tels sont les aliments du feu destructeur.

Le chaume s'embrase, le foin pétille, la paille flambe, le blé grésille, le maïs éclate, le sel détonne, l'alcool darde ses bleuâtres éclairs, l'huile nauséabonde vomit des volcans de fumée; les bois calcinés se heurtent à grand fracas, les charpentes craquent, le linge fuse, l'eau crépite sur la braise. Les sept chaumières ne sont plus qu'un immense brasier.

Des clartés rouges inondent le ciel, et des nuages plombés s'amassent, en un panache gigantesque, aigrette de l'incendie. Les flammes se dressent, par nappes énormes, blanches et roses, ou s'effilochent en langues dorées. Des arbres, séchés en peu d'instant, prennent feu, semblables à des torches colossales: le sapin grille, l'orme et le tremble s'allument et s'éteignent comme une pincée de lycopode; l'herbe jaunit dans le verger; les tas de fumier s'écroulent en cendres puantes. Parfois, une minute, un lourd et sombre silence, puis aussitôt le grondement puissant de l'incendie recommence: un hangar s'effondre, un mur se lézarde, une voûte se fend.

La foule assiste, épouvantée et stupide à ce spectacle sans pareil. Des femmes, atterrées, se couvrent le visage de leur tablier et pleurent à chaudes larmes. Les enfants sanglotent, arrachés au sommeil, ébahis, fous d'effroi, ne comprenant pas. Les hommes travaillent. C'est un lugubre concert de voix apeurées, de plaintes lamentables, de cris déchirants, de murmures, d'imprécations: une lente et continuelle mélodie, tantôt grave, sourde, profonde, tantôt suraiguë.

Le bronze retentit dans les airs en appels désespérés, le tambour résonne dans la vallée, assourdi par le mugissement solennel de la rivière, ou tout à coup répercuté par le sonore écho de la montagne. Et sur les chaussées et les routes, sèches, le pas pressé des multitudes qui arrivent, le roulement des pompes, le clappement sec des fers de chevaux.

On fait la chaîne. Une double file d'hommes et de femmes s'allonge... s'allonge... s'allonge... d'un côté, jusqu'au torrent du ravin, de l'autre jusqu'à la rivière, qui coule à pleins bords, grossie par la première fonte des neiges.

Les enfants du collège travaillent avec une intrépidité sans égale. Ils sont partout. A la chaîne, aux pompes, au sauvetage du bétail. Car les bêtes ne sont pas encore parties pour les pâturages alpestres. On a ouvert la porte des étables; les boeufs beuglent, les vaches ruent, les brebis s'enfuient en bêlant; les oies caquettent, les poules, affolées, voltigent çà et là; un taureau, furieux, va foncer sur la foule... Une pierre rougie à blanc tombe, écrase son mufler, l'assomme.

D'autres maisons sont menacées: on a fait la part du feu: on abandonne au monstre une proie magnifique; il dévorera le bien de sept familles, qui désormais n'auront plus d'asile. Mais le village entier est menacé. Hardi! les garçons, aux haches! Et les haches, maniées par les robustes charpentiers, taillent les poutres, coupent les solives, défoncent les cloisons; l'acier brille, des jets d'eau se croisent...

Une femme est debout, à l'écart, immobile, silencieuse. Elle est jeune, maigre, les traits accentués, durs; sa bouche est close, les lèvres serrées, fortement appuyées l'une sur l'autre, comme par un effort suprême de volonté. Ses yeux, secs, sont ternes, fixes, regardent toujours sans dévier, dans la même direction, avec une expression d'horreur indicible... Un peu plus loin, une jeune fille et un vieillard, fous de douleur, hurlant.

Alors on regarde où cette femme regarde, et la foule pousse une clameur d'épouvante. Dans l'une des chaumières en feu, en bas... l'étable, jusqu'alors épargnée, vient d'être atteinte... Les flammes ont pénétré sous la voûte humide, les crèches pleines de foin brûlent... Une vache attachée par une chaîne de fer... pourquoi une chaîne de fer, quand une corde suffit? — beugle à la mort... Une fumée rousse emplit l'étroite pièce... Et par la fenêtre, ouverte, mais grillée de quatre barreaux mis en croix, on voit un enfant, un bel enfant blond aux yeux bleus, mais affreusement pâle, appelant au secours avec des cris désespérés!...

La femme le montre du doigt, le bras étendu par un geste roide... Mais elle ne profère pas une parole. Ses lèvres se contractent plus encore.

Quel secret a-t-elle peur de laisser échapper?

La clef? la clef?... crie-t-on de toutes parts... la clef de l'étable?...

— La clef! la clef! la clef! On s'élançait: la porte est fermée... On attaque la muraille pour desceller les barreaux... On voit s'agiter la main de l'enfant, qui essaie de s'accrocher à ces tiges de fer, pour les arracher. Mais le fer a rougi... l'étable n'est qu'une fournaise... La main, la pauvre main du petit appelle, appelle... Et soudain, elle disparaît... La victime a sombré dans l'océan de flammes... Ah! si l'on avait eu la clef de l'étable!...

La femme n'a pas poussé un cri, pas un seul. C'est la mère.

Alors on l'examine. Les clartés sanglantes de l'incendie projettent sur elle une lumière rouge; mais son visage décharné est pâle, d'une étrange pâleur... d'une sombre et marmoréenne pâleur... C'est une statue, un corps figé, tel que dut être celui de la femme de Loth, quand elle se retourna pour voir brûler la Pentapole maudite... Pas un muscle qui bouge... pas un frisson sur la peau... pas un soupir soulevant la poitrine... Ses cheveux se hérissent sous la cornette bise.

Une de ses mains est enfouie dans la poche de son tablier, enfouie jusqu'au poignet, et les doigts de cette main refermés sur un objet quelconque saillant sous l'étoffe, fortement tendue. L'autre main reste immobile, allongée par un geste tragique, montrant l'étable, où l'on relève, en ce moment, un paquet noirâtre, un cadavre ratatiné, carbonisé, n'ayant plus apparence humaine, tout ce qui reste du fils de cette femme si pâle, pétrifiée.

Alors le vieillard s'approche pour la consoler. Il pleure, il parle. Elle ne l'écoute pas. Alors la jeune fille, doucement, prononce deux fois:

— Mère!... mère!...

Alors la femme, violemment, arrache de la poche de son tablier la main qu'elle y tenait plongée, l'ouvre, laisse échapper d'entre ses doigts une clef... Et d'un ton farouche, avec un cri sauvage, avec un ricanement inexprimable:

— La clef de l'étable, dit-elle, la voilà!

A la cour d'assises, lorsque le président l'interrogea sur les mobiles de son crime, la femme répondit que, ayant fait assurer sa maison pour le double de sa valeur et voulant émigrer en Amérique, elle y avait mis le feu pour toucher sa prime d'assurances. Elle ajouta:

— Mais on m'aurait soupçonnée d'avoir moi-même incendié le village, et, pour détourner les soupçons, j'enfermai l'enfant dans l'étable, dont je gardai la clef dans la poche de mon tablier. Et, vraiment, qui aurait pu croire que je brûlais mon fils? Il a fallu, malgré tout, que je parle, et cette clef, cette terrible clef, que voilà sur la table devant vous, messieurs les juges, elle était dans ma main comme un morceau de glace, et le froid qu'elle me faisait montait dans le bras, jusqu'à l'épaule, et revenait au cœur... Il a bien fallu que j'ouvre la main pour la jeter!

CHARLES BUET.

(Le Gaulois.)

DESSUS DU PANIER

Sur la plage.

Le commandant R... se promène avec son neveu, un grand garçon qui a l'air de s'ennuyer terriblement.

Tout à coup, le commandant pousse un cri terrible:

— Aie! mon rhumatisme.

— Quel bonheur, fait naïvement le neveu, c'est l'hiver qui vient, la saison des plaisirs va commencer.

— C'est convenu, vous êtes à mon service.

— Quel titre donnerai-je à madame?

— Mais aucun, je n'en ai pas!

— Oh! alors, je n'entre pas! Madame doit comprendre quel tort cela me ferait pour me replacer ailleurs!

On trouve sur la voie publique le cadavre d'un individu. Après l'avoir fouillé, on constate qu'il s'appelle Müller et demeure telle rue, tel numéro. On apprend, de plus, qu'il est marié.

— Ayez soin, dit le brigadier à son gendarme, d'annoncer délicatement la fatale nouvelle à Mme Müller.

— Soyez tranquille, brigadier!

Le gendarme part aussitôt au domicile indiqué, réfléchit un instant, sourit en homme qui vient de trouver une solution, sonne à la porte de la pauvre femme, qui vient ouvrir elle-même, et lui dit:

— Est-ce bien ici chez la veuve Müller?

En province, au conseil municipal.

LE PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

UN CONSEILLER, timidement. — La fenêtre aussi, mon président; ça pourrait faire un courant d'air.

Un orthopédiste de Pontoise se risque dans le musée des Antiques, un dimanche, et voit des salles entières pleines de Vénus sans bras, d'Apollons sans nez, de Jupiters manchots, et de Minerves sans jambes.

Il regarde tout cela avec beaucoup d'intérêt; puis, après avoir visité toutes les galeries:

— Maintenant voulez-vous m'indiquer où sont les enfants à deux têtes? demande-t-il au gardien.

Un bourgeois célibataire de Paris, absent depuis un mois, examine, à son retour les comptes de sa cuisinière.

— Mais, lui dit-il, vous me comptez autant que quand je ne suis pas en voyage ?
— Oh! monsieur, une personne de plus ou de moins !...

A la correctionnelle :
On juge un pick-pocket émérite, un arrivé.
— Accusé, lui dit le président, vous avez volé le porte-monnaie d'une dame dans un bureau d'omnibus, le 27 juill...
L'accusé, courbant la tête. — Passez la date, monsieur le président.
— ?
— Je ne voudrais pas qu'on sût que je passe la saison d'été à Paris !...

ÉNIGME

N° 5.

Par le capitaine FLAMBERGE, dédiée à M. Coquelicot.

Sans moi l'on parvient rarement ;
Je mène au but, mais lentement ;
Je suis la devise du sage.
La jeunesse vive et volage
Trop souvent m'abandonne et toujours s'en repent ;
De moi l'on a besoin en tout temps, à tout âge,
Pour acquérir un beau talent
Et pour finir un grand ouvrage.
La raison, l'esprit, le courage,
Sans moi sont des dons superflus,
Et seule, enfin, j'ai l'avantage
De donner du prix aux vertus.

Le mot de la Charade N° 5 est : ZÉRO

Solutions justes. — I. B. — Mlle Louise M. — Durier. — Vol-au-Vent. — Ali. — L. Mien. — H. Hill. — Joseph Durat. — Le père Spicace. — Pontis. — Le petit Parisien. — G. de Listrac. — Euréka. — Le capitaine Vatan. — Ficheclaque. — Mistentlûte. — Cacouna. — Henri N. — A. L. de N. B. — Edmond Dantès. — Clair-de-Lune. — Coquelicot. — Chantelaur. — Albert de R. — Passe-Partout. — A. P. — Victor B. — J. P. — Le capitaine Flamberge. — D'Artagnan. — Léa. — J. Masson.

Solutions justes du Canada pour l'Énigme n° 2 :
B. C. (Québec). — Jean-Baptiste (Montréal). — P. D. (Ottawa). — Mystère (Montréal). — Henri G. (Québec).

Prière d'envoyer les solutions aux bureaux du journal, à
D'ARBOIS.

BULLETIN COMMERCIAL

POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et légal au Canada.

La livre est égale à..... 0 kilog. 453,59
La tonne à..... 907 kilog.
Le gallon contient..... 4 litres, 54
Le minot contient..... 36 litres, 34
La verge est de..... 0 mètre, 91
Le pied est de..... 0 mètre, 30
Le mille est de..... 1,609 mètres
L'acre a une superficie de..... 40 ares, 47

La piastre (\$), divisée en 100 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

Paris, 2 septembre 1884.

BLÉ. — Marché faible.
Nous cotons à 12 h. 1/4 :
Livable Septembre..... 21 .. à 21 50
— Octobre..... 20 50 à 20 75
— Nov. et Déc..... 20 50 à 20 75
— 4 premiers mois..... 20 75 à 21 25
Les 100 k. nets, compt. ; poids naturel. 77 à 75 k. à l'hect.

Les affaires en blé sont calmes, avec moins de vendeurs.

SEIGLES. — Les affaires en seigles sont à peu près nulles. Les cours sont nominaux.

Livable Septembre..... 16 .. à 16 50
— Octobre..... 15 50 à 15 75
— Nov. et Déc..... 15 50 à 15 75
— 4 premiers mois..... 15 50 à 15 75
Poids naturel 72 à 70 k. à l'hect., 100 k. nets cpt.

AVOINES. — Les avoines sont peu mouvementées.

Livable Septembre..... 17 50 à 17 75
— Octobre..... 17 50 à 17 75
— Nov. et Déc..... 17 50 à 17 75
— 4 premiers mois..... 17 75 à 18 ..
Poids naturel 45 à 47 k. à l'hect., 100 k. nets cpt.

Montréal, 22 août 1884.

Le marché au blé accuse toujours des tendances à la baisse. Une cargaison de blé blanc du Canada a été offerte à \$ 0.89 le minot. L'abondance de la nouvelle récolte dans toute l'Amérique du Nord et l'accroissement de la surface des terres ensemençées dans le Nord-Ouest canadien, sont les causes principales de la baisse qui ne peut que s'accroître encore.

On cote :
BLÉ. — Canada rouge d'hiver, le minot \$ 0,92 1/2
Canada du printemps, le minot..... \$ 0,90
Poids légal au minot, 60 livres.
SEIGLE. — Le minot..... \$ 0,70
Poids légal au minot, 50 livres.
AVOINE. — Le minot..... \$ 0,00
Poids légal, 34 livres.
ORGE. — Le minot..... \$ 0,57 1/2
POIS. — Le minot..... \$ 0,90
MAIS. — Le minot..... \$ 0,70

MARCHÉ AUX BESTIAUX

PARIS La Villette 1 ^{er} sept.	AMENÉS	VENDUS	INVEND	POIDS moyen
Bœufs.....	2.333	2.143	190	350 k.
Vaches.....	1.063	788	275	226
Taureaux.....	169	160	9	375
Veaux.....	1.162	863	299	80
Moutons.....	21.008	19.628	1.380	20
Porcs gras.....	2.682	2.595	87	78
Porcs maigres.....	»	»	»	»

	VIANDE NETTE			POIDS VIF		
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs... le kil.	1 72	1 60	1 30	1 12	. 98	. 69
Vaches.....	1 66	1 48	1 26	1 04	. 88	. 65
Taureaux.....	1 45	1 25	1 15	. 88	. 68	. 58
Veaux.....	1 80	1 60	1 35	1 ..	. 85	. 68
Moutons.....	2 05	1 80	1 45	1 25	1 ..	. 80
Porcs gras.....	1 44	1 38	1 32	1 02	. 95	. 88
Porcs maigres.....

Peaux de moutons : rases..... 2 .. à 3 ..
— demi-laine..... 3 50 à 4 50

Pointe-Saint-Charles, Montréal,
22 août 1884.

On a reçu aujourd'hui 170 wagons de bœufs, dont 126, contenant 2,268 têtes, étaient destinés à l'exportation. Les demandes des exportateurs sont toujours très actives. L'un d'eux, M. James Mac Shane, a expédié cette semaine au-delà de 800 bœufs en Angleterre. Un lot de 3 à 400 têtes a été vendu ce matin à raison de \$ 0,04 à \$ 0,05 la livre, suivant poids et qualité. Les frets, par tête, sont de 70 sch. par les lignes régulières et de 60 sch. par les autres steamers. Les demandes pour l'exportation sont également très importantes sur les moutons qui se vendent couramment de \$ 0,04 à \$ 0,04 1/2 la livre. Les porcs sur pied sont fermes de \$ 0,06 1/4 à \$ 0,06 1/2 la livre.

La boucherie locale trouve à s'approvisionner largement et à des prix très modérés au marché Viger.

Le Gérant : FOURSIX.

Paris. — Imp. Dubuisson, imprimeur breveté,
rue Coq-Héron, 5.

Maisons Recommandées

ORNEMENTS D'ÉGLISE

DIVISION DES CATALOGUES ILLUSTRÉS QUI SONT ENVOYÉS SUR DEMANDE

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| 1 Chasublerie, Broderie | 7 Dons et Secours aux |
| 2 Lingerie et Vêtements | 8 Églises |
| 3 Bronze et Orfèvrerie | 8 Églises pauvres |
| 4 Ameublement | 9 Bannières pour Sociétés |
| 5 Oriflammes et Tentures | 10 Ornaments et Vêtements |
| 6 Services mortuaires | épiscopaux |

BIAS AINÉ * * * * *

Fournisseur de N. S. Père le Pape

Paris, 74, rue Bonaparte — Place Saint-Sulpice, Paris
MAISON FONDÉE EN 1782

ART

Tableaux et Objets d'art

TABLEAUX, EAUX-FORTES, GRAVURES

Ancienne maison MARTINET, Jules Hauteœur, successeur, 172, rue de Rivoli (au coin de la rue de Rohan).

AMEUBLEMENTS

MEUBLES MÉCANIQUES

Dupont. Lits pour malades, 10, rue Hautefeuille.

ARTICLES DE VOYAGE

Moynat, la maison la mieux assortie et la meilleur marché de tout Paris, 1, avenue de l'Opéra, 5, place du Théâtre-Français.

CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris. — Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

DENTS

Insensibilisateur Duchesne. Extraction et pose de Dents sans douleur, rue Lafayette, 45.

HOTELS

Appartements et Chambres très confortablement meublés; à la semaine et au mois.
Gervais-Desprez et C^e, 18, rue de Choiseul près le boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

A. Saux, TAILLEUR, 43, rue Saint-Augustin, au coin de l'avenue de l'Opéra.

LIBRAIRIE

LÉOPOLD BOSSANGE, Commissionnaire en Librairie, 6, rue Chabanais.

PARFUMERIE

COSMYDOR. — Eau de Toilette sans acide ni vinaigre, aromatique, hygiénique.
SAVONNERIE DU COSMYDOR, entrep. gén. boul. Sébastopol, 53.

A. Balmain. — Parfumerie fine. Savons de toilette. Articles de choix.
370, rue Saint-Honoré, Paris.

Cosmétique au Raisin pour les gercures des lèvres.
L. PIERLOT, 55, r. Bonaparte. La boîte, 2 bât., f. 1f. 65.

EAU DE TOILETTE

Lait anthéphélique Candès, boulevard Saint-Denis, 26, pour rendre et conserver au teint sa pureté et son éclat.

Elizir et Poudre au Cresson Martial, 119, r. Montmartre

HYGIÈNE L'Eau et la Pommade du D^r JACOMY arrêtent la chute des cheveux, empêchent de blanchir, 21, quai Saint-Michel.

VINS

The International ADEGA Company, 12, rue du Quatre-Septembre.

Importation directe de tous les vins d'Espagne, de Portugal, de Madère. — Boissons anglaises. — Vente par bouteilles et par fûts. — Dégustation au verre.

LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Uni n postale):
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884 Arrangements d'été 1884

Depuis le 10 mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

PARTIRONT DE LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et Saint-Jean..... 7.30 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Sainte-Flavie 11.20 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..... 5.15 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et Saint-Jean..... 7.20 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 4.30 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 6.00 A. M.

Le char Pullman qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à Saint-Jean.

Tous les trains circulent sur l'échelle chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef,

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. B., avril 1884.

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{IE}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul

MONTREAL

GUSTAVE R. FABRE

Marchands de Fers et de Quincaillerie

RUE SAINT-PAUL. — MONTREAL

LA COMPAGNIE DE

Navigation Richelieu et Ontario

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

QUEBEC ET MONTRÉAL

Cette magnifique ligne est composée des steamers de première classe suivants :

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Départ de Montréal, tous les jours, sept heures du soir; départ de Québec, tous les jours, cinq heures du soir.

ENTRE

MONTREAL et TORONTO

Les steamers

CORSICAN,

ALGÉRIAN

et CORINTHIAN

Un de ces steamers quittera, tous les mardis, jeudis et samedis, le bassin du Canal à 9 heures, et Lachine à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à midi, pour

TORONTO

Et les ports intermédiaires, se raccordant directement à

Prescott et Brockville

Avec les chemins de fer d'OTTAWA, PERTH, ARNPRIOR, etc. à

TORONTO

Avec les chemins de fer qui conduisent à tous les points de l'Ouest.

J.-B. LABELLE,

15 mai 1884.

gérant.

AGENCE FRANCO-ANGLAISE

Pour la Représentation et la Vente des Marchandises
Françaises et Anglaises

OBJETS D'ART, DE LUXE ET DE HAUTE FANTAISIE
à **MONTREAL (Canada)**

PLACE VICTORIA, RUE SAINTE-RADEGONDE, 8

N. B. — Renseignements franco sur demande.

L. - J. - A. SURVEYER

MARCHANDS DE FER ET DE QUINCAILLERIE

Rue Notre-Dame, 188

MONTREAL

LIGNE DOMINION

De Paris au Canada

Départ de Liverpool pour Québec tous les jeudis

L'Orégon, Le Sarnia, Le Vancouver

Les salons, ainsi que les cabines de 1^{re} classe, se trouvent au milieu du navire.

Le **Vancouver** est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

Prix de passage : 1^{re} classe, de 266 70 à 480 fr.

Pour tous renseignements et pour les billets de passage, s'adresser à

PITT ET SCOTT,

7, rue Scribe, Paris.

LA NEW-YORK

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDÉE EN 1845

Fonds de Garantie : 287 Millions

ENTIÈREMENT SOUSCRITS

MUTUALITÉ A PRIMES ET ENGAGEMENTS FIXES

Les assurés sont seuls propriétaires du fonds de garantie de tous les bénéfices.

TARIFS COMPARÉS

de la NEW-YORK et des principales autres Compagnies

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS avec participation aux bénéfices			RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES payables par semestre		
Primes viagères assurant 1000 fr.			Rente pour un versement de 100 fr.		
Ages	à la New-York	aux autres Compagn.	Ages	à la New-York hommes	aux autres Compagn.
25	19.89	22.10	60	10 »	9.02
35	26.38	28.40	70	13.60	12.15
45	37.97	38.70	80	17.60	15.16

DIRECTION POUR LA FRANCE

19 — avenue de l'Opéra — 19
PARIS



BERTHET & DESMAZIÈRES

TAILLEURS

Fournisseurs de S.M. le Roi de Suède et de Norvège
AMAZONES, LIVRÉES. — 32, RUE DES PETITS-CHAMPS.

APPARTEMENTS MEUBLÉS

A LOUER

S'adresser rue de la Boétie, 81, PARIS.

FABRE & GRAVEL

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame. — MONTREAL

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES

AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest

40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire-général du Canada, 19, rue de Grammont, Paris.

LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste de Liverpool au Canada

DATES DES DÉPARTS DE LIVERPOOL A QUÉBEC

Sarmatian ...	Jeudi 28 août.	Polynesian ...	Jeudi 25 sept.
Sardinian ...	— 4 sept.	Peruvian ...	— 2 octobr.
Circassian ...	— 11 —	Sarmatian ...	— 9 —
Parisian ...	— 18 —	Sardinian ...	— 16 —

Ces vapeurs touchent à Londonderry le lendemain de leur départ pour embarquer les passagers et la malle.

PRIX DES BILLETS DE PREMIÈRE CLASSE

Fr. 318 15. — Fr. 397 65. — Fr. 477 20

suivant la position des cabines.

Sur le Parisian, les prix varient de Fr. 397 65 à 557.

Les passagers de différentes catégories de première classe jouissent du même salon et de la même table.

Les enfants de moins de 12 ans paient demi-place. Au dessous de 2 ans, ils voyagent gratuitement.

Chaque passager adulte a droit au transport gratuit d'un colis n'excédant pas 20 pieds cubes. Le colis qu'il prendra avec lui dans sa cabine ne devra pas excéder plus de 15 pouces de haut.

Les billets de passage sont délivrés contre un acompte de Fr. 126 25 ou contre la totalité de leur valeur.

Le passager muni d'un billet de retour devra l'échanger contre un nouveau billet avant de retenir son passage.

Pour billets de passage, s'adresser à M. Alex. HUNTER, 4, rue Gluck, à droite de l'Opéra, Paris; agent de MM. ALLAN brothers C^o, 19, James street, Liverpool.

PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART

ÉMILE TOURTIN

8, Boulevard des Italiens, 8